



DÉBAT DU 12 MARS 2023

COMPTE-RENDU DU DÉBAT - 17h-19 h aux Prairiales, Epernon

DES LIEUX POUR BIEN VIEILLIR : autonomie solidaire

Débat préparé par Michèle Marguerie et Alain Maury
42 participants

La population française est vieillissante, comme d'ailleurs celle de nombreux pays. D'où la nécessité de s'interroger sur les solutions d'accueil du grand âge. Un récent rapport de la DREES* rappelle « qu'il faudrait pouvoir accueillir 108 300 personnes âgées supplémentaires en établissement d'ici à 2030. » .

Face à cette réalité, les choix gouvernementaux s'orientent aujourd'hui davantage vers une politique favorisant le maintien à domicile, souhait de 85 % des seniors selon l'IFOP. Reste à savoir quel domicile. La vidéo présentée en introduction au débat donne quelques exemples de ce qu'on appelle des habitats alternatifs. Ils ont en commun la fonctionnalité des logements et la préservation du lien social. Cette tendance d'habitats alternatifs, la MDA en constate l'accroissement depuis deux ou trois ans, sous l'impulsion d'associations, de familles, de politiques locales mais aussi des seniors eux-mêmes.

Cette volonté collective de trouver de nouvelles solutions d'accueil, nous amène à nous poser 3 questions autour desquelles nous pourrions débattre.

- . Quels sont les avantages et les inconvénients de ces habitats alternatifs ?
- . Sommes-nous prêts à anticiper ces choix de lieux de vie
- . ou préférons nous attendre le dernier moment ?

LE MAINTIEN A DOMICILE

Le maintien à domicile permet de conserver ses repères à la fois dans la maison, et dans l'environnement immédiat (voisins, amis, familles). Il sollicite davantage la personne dans des activités quotidiennes, et préserve une certaine « dynamique » sociale, physique et intellectuelle.

La perte d'autonomie peut être palliée par certaines aides existantes. Des services de téléassistance rassurent domiciliés et familles sur des accidents domestiques possibles. Des services à domicile, comme l'ADMR, permettent de faciliter le quotidien en apportant des repas, en assurant des tâches de ménage et en rompant la solitude. L'aménagement des lieux est aussi une réponse possible à la progression des handicaps.

Néanmoins, le maintien à domicile s'accompagne de dysfonctionnements qui grandissent avec la perte progressive d'autonomie et ne peuvent être totalement comblés par ces aides.

Si les aménagements sont possibles, ils ne se réalisent pas sans un coût et une étude approfondie des lieux. Plus que l'architecte qui s'adresse à un client, un ergothérapeute s'adresse, lui, à un patient. Il est ainsi à même de concevoir les modifications afin que la personne soit dans des conditions optimales d'usage et de sécurité. Tout ceci ayant un coût et sans réellement d'aides financières identifiées, notamment pour les moins de 75 ans.

Le lieu de vie peut être graduellement rétréci face aux difficultés de mobilité, ou à la fatigue. Les aidants professionnels sont souvent soumis à des limitations horaires qui peuvent pénaliser tant les tâches que le contact humain. Ces aides ont également un coût non négligeable pour des personnes défavorisées. La solitude peut s'installer peu à peu. Les amis décèdent, les voisins déménagent, les familles s'éloignent de par leur vie professionnelle, les centres villes ont tendance à se désertifier. Un « laisser-aller » peut s'installer devant l'effort à fournir pour préserver un contact social, remédier au quotidien.

LES HABITATS ALTERNATIFS

Le choix d'un habitat alternatif s'appuie tant sur la prise en compte du vieillissement que la recherche d'une intégration pérenne au sein de la société. Des appartements ou maisons fonctionnels, l'ouverture sur l'extérieur (la ville, les autres), l'entraide, la préservation d'un dynamisme social avec la volonté d'être toujours « utiles ». Les témoignages apportés soulignent ces réalités dans la vie quotidienne des résidents.

Bien sûr, des difficultés sont parfois soulignées. Le côtoiement de seniors et des jeunes n'est pas toujours aisé de par le rythme et les centres d'intérêts de chacun. Les liens entre les résidents peuvent fluctuer. Les choix eux-mêmes sont parfois remis en cause de par l'avancée en âge. L'augmentation de la dépendance conduit à abandonner ces solutions alternatives par absence de soins possibles comme ceux proposés dans les EPHAD.

UNE CLE : L'ANTICIPATION

Dans la plupart des témoignages, un des mots clés est « l'anticipation ».

Celle-ci n'est pas toujours aisée. La personne âgée peut être dans le déni, attendre le dernier moment pour prendre les décisions. Dans ce cas, ce sont les familles qui prennent en main la recherche de solutions.

Pourtant, de plus en plus de seniors, se mobilisent et s'interrogent, parfois dès leur retraite, sur leur environnement futur. Outre le lieu de vie et son environnement, les questions auxquelles il faut répondre sont : a-t-on envie d'habiter en proximité avec d'autres personnes ? Que recherche-t-on dans le vivre ensemble ? Souhaite-t-on vivre dans l'intergénérationnel ou pas ? Comment prendre en compte le bien vivre et les contraintes du vieillissement ?

Plusieurs freins à cette anticipation. Tout d'abord, l'information déficiente des administrations. On ne sait à qui s'adresser et on ignore toutes les possibilités d'accueil exceptés le domicile et l'EPHAD. De même pour l'aspect financier : les aides ne sont pas bien identifiées et souvent soumises à des dossiers inextricables.

L'ANTICIPATION POLITIQUE

L'anticipation est aussi la responsabilité de notre société et de ses élus.

Si les anciens modèles familiaux, où enfants et parents vivaient ensemble, peuvent être difficiles à réaliser aujourd'hui d'un point de vue financier ou locatif, faut-il pour autant bannir l'esprit de cette « cohabitation » ? Peut-être faut-il imaginer des formules à l'image des habitats alternatifs qui rassembleraient plusieurs générations d'une même famille, tout en préservant l'indépendance de chacun ...

Côté politique, si les besoins paraissent identifiés, les volontés de proposer de nouvelles solutions d'accueil aux seniors doivent être actives et « réalisées ». Le financement de projets particuliers, ou locaux, de petites résidences en centre ville, l'aménagement des transports, le réinvestissement de centres villes, l'étude des aides de financement pour le maintien à domicile, sont autant de sujets à traiter par les politiques nationales et/ou locales. La mise en place n'est pas simple au regard des réalités du vieillissement. Les maires n'ont pas toujours les compétences pour agir sur ces contraintes. Les budgets manquent. Néanmoins, on peut envisager des actions communes entre les différents acteurs politiques afin de répondre aux besoins. Dans les Landes, par exemple, le département a misé depuis plusieurs années sur le développement de maisons associatives et de résidences colocalives pour les seniors.

Il y a dans ces démarches des choix budgétaires à faire, sans doute, de l'énergie à déployer, certainement, mais l'enjeu du « bien vieillir » ne le mérite-t-il pas ?

** (Direction dépendant du Ministère de la Santé et de la Solidarité - Recherche, de l'Etude, de l'Evaluation et des Statistiques.)*

Informations : <https://www.mesaides28.fr/accueil>